

Assemblée Générale du jeudi 5 mars 2020

Proposition de Procès-verbal

Centre Teilhard de Chardin, 17 rue de la Cigale, 68200 Mulhouse

I. Mot d'accueil du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux présents. Il remercie vivement la Maison diocésaine Teilhard de Chardin de nous accueillir en urgence, le coronavirus et les dispositions préfectorales nous ayant empêchés de tenir notre AG comme prévu dans la salle Ste-Claire. Il remercie aussi la paroisse St-Antoine-Ste-Claire et le CCFD qui nous prêtent leurs locaux et leur photocopieur tout au long de l'année.

II. Approbation du PV de l'AG du vendredi 14 juin 2019 : à l'unanimité.

III. Rapport moral

Notre association a bientôt 7 ans d'existence. Depuis quelques années, le nombre de personnes accueillies reste stable. Celles qui sortent du dispositif (21 familles et 3 isolés, soit 84 personnes depuis le début) sont remplacées par d'autres. Cela montre la pertinence de notre action et nous encourage à avancer. Nous essayons toujours d'évoluer, ainsi cette année nous expérimentons une nouvelle formule : ne financer qu'une partie du loyer de certaines familles.

Dans le même sens, nous essayons d'obtenir une participation financière, même très modeste, des personnes hébergées et des anciens bénéficiaires (les 84 personnes citées plus haut).

Pour l'avenir, nous allons continuer dans cette voie, et insister sur la prise d'autonomie des familles régularisées : cela peut prendre beaucoup de temps, car il faut apprendre à circuler dans la jungle administrative et trouver du travail, ce qui est encore plus difficile quand la langue française n'est pas bien maîtrisée.

A ce propos, nous avons accueilli de nouveaux bénévoles qui vont essayer de répondre aux besoins particuliers de l'une ou l'autre personne. Autres bonnes volontés bienvenues !

Le président remercie pour finir les donateurs, les résidents, les associations partenaires, et les membres du conseil d'administration.

IV. Rapport d'activité

En décembre 2018 comme en janvier 2020, les familles soutenues sont au nombre de 33, mais ce ne sont pas toutes les mêmes : 6 familles sont devenues autonomes en 2019 et ont été remplacées par d'autres. Nous tentons de diversifier nos modes d'action : nous payons le loyer et les charges de 26 logements, mais pour 15 d'entre eux, les occupants participent plus ou moins régulièrement au financement, ou paient leurs dépenses d'énergie. Pour 3 familles, qui ont signé elles-mêmes leur bail, notre soutien n'est que partiel (200 à 250 € par mois). Et pour 4 autres, nous ne faisons que verser au propriétaire l'argent rassemblé par un réseau de soutien qui garde la responsabilité de l'accompagnement.

Un soutien occasionnel est enfin offert à d'autres familles, pour des factures edf, lunettes, soins dentaires ou même un mois de loyer – dans les limites de nos possibilités.

1. Fonctionnement de l'association

Il est collectif, les décisions sont prises en commun lors du CA mensuel, préparé par une réunion de suivi des familles.

Comme chaque année, une journée de réflexion a été l'occasion de nous remettre en question. Nous avons pris conscience de la nécessité d'évoluer en accueillant de nouvelles personnes avec leurs nouvelles idées.

Des bénévoles ont commencé à travailler en marge du CA, pour des cours de français, l'accompagnement d'une famille, l'animation d'un groupe de jeunes non scolarisés. Nous souhaitons vivement augmenter le nombre de ces bénévoles : merci de nous faire signe si vous souhaitez vous engager.

Nous travaillons avec de nombreuses autres associations : AADA, LDH, Cimade, Collectif Urgence Welcome, Restos du cœur, Emmaüs, Saint Vincent de Paul, Caritas, Secours populaire... L'opération « matériel scolaire » en vue de la rentrée des classes a impliqué le Secours populaire, Caritas et Jatanava, et a bénéficié à un grand nombre de familles bien au-delà des résidents de 100 pour 1.

Pour une moitié des logements, le financement est assuré totalement ou en partie par un réseau qui soutient une famille en particulier. C'est un apport important. Nous aimerions obtenir de ces réseaux une implication autre que financière, mais peut-être certains donateurs n'ont-ils pas de temps pour participer à nos actions.

2. Les appartements

La recherche d'appartements est devenue plus difficile, les propriétaires sont souvent méfiants.

Nous cherchons à faire déménager deux familles dont les logements sont trop humides, et nous avons été confrontés à des attaques de punaises de lit dans trois appartements, ce qui nous a compliqué la vie, en plus de coûter cher. En dehors de cela, le lot habituel de petits problèmes, une inondation et quelques panes de lave-linge ou autre.

3. L'accompagnement

Chaque famille est en principe accompagnée par un référent, membre du CA ou bénévole en relation avec l'association. Le « contrat d'usage » signé par la famille mentionne le nom et les coordonnées de ce référent. Les référents se réunissent une fois par mois pour partager leur expérience et leurs questions. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'accompagnement ne devient pas superflu quand les personnes obtiennent le droit au séjour, bien au contraire, c'est le moment où il faut faire le plus de démarches, pour que l'insertion de la famille se fasse vite et bien.

Chaque mois, une rencontre des résidents permet de les informer et de les associer aux activités de l'association. Par exemple, nous avons constaté un effort de participation financière quand nous leur avons fait part de nos difficultés.

Tous les mois, un temps de réflexion autour de nos pratiques d'accompagnement est animé par un psychologue bénévole.

4. Information communication

3 numéros des Echos, témoignage des jeunes de l'association sur la scolarité lors de l'AG du 14 juin 2019, et surtout les...

5. Fêtes et manifestations diverses :

Forum Humanité sans limite le 16 mars, journée solidaire de la Pastorale des Migrants le 7 avril, journée festive de la Pastorale des Migrants le 9 juin, participation à Solid'air Thur Doller le 14 septembre, au « vide

« dressing des copines » les 19 et 20 octobre, au marché de Noël de Kingersheim le 30 novembre et le 1^{er} décembre.

Deux concerts au profit de notre association (Le Motet le 27 janvier, le Bike'n music tour le 10 août.

Plusieurs sorties nature, pique-nique à Bourbach le Haut, quelques séjours de vacances grâce à Emmaüs et à Caritas.

Conclusion : nous avons le sentiment d'avoir bien réagi par rapport aux difficultés financières de 2018, en cherchant à évoluer, à trouver de nouvelles ressources, à intégrer de nouvelles personnes, à augmenter l'implication des résidents, en particulier des jeunes dont l'énergie et la créativité nous sont précieuses.

V. Rapport financier

Le bilan comptable de l'année montre que la situation a été stabilisée.

1. Dépenses :

Loyers : 137 574 € contre 159 230 en 2018. En diminution grâce à l'ouverture des droits pour plusieurs familles régularisées, qui a permis le versement d'un solde important d'allocation logement pour trois familles.

Electricité-gaz : 25 274 contre 37 043 en 2018. La sensibilisation mensuelle aux économies d'énergie et nos demandes de participation aux factures ont porté leurs fruits.

Les rappels de charges (avec la consommation d'eau) sont également en diminution, ainsi que les **frais d'assurance** des logements (quelques familles régularisées paient maintenant leur assurance) et ceux liés à **l'entretien des logements**, malgré trois « alertes punaises ».

Les frais bancaires sont en augmentation (ils passent de 170 à 198 €), et les frais associatifs sont de 3396 € contre 3541 en 2018. En font partie les envois postaux, que nous voudrions diminuer, malheureusement il nous manque l'adresse mail de nombreux donateurs.

Les prêts aux résidents et extérieurs sont en légère augmentation (8075 € contre 7382 en 2018) : ils servent essentiellement à payer les timbres fiscaux nécessaires aux dossiers de régularisation.

En automne, nous avons envoyé une lettre de relance aux personnes qui ne nous avaient pas remboursé des prêts datant de plusieurs années, et nous avons eu des réponses de deux familles.

Le poste solidarité nous permet de venir en aide à des personnes non prises en charge par notre association. Nous l'avons réduit drastiquement en 2018 en raison de nos sérieuses difficultés financières, et nous avons pu l'augmenter à nouveau, grâce à la diminution des dépenses contraintes : 2017 : 15 017 € ; 2018 : 4 660 € ; 2019 14 345 €.

Urgence Welcome : le poste solidarité nous permet aussi de comptabiliser les activités du collectif Urgence Welcome qui n'a pas de compte propre. En 2019, 1520 € de dépenses pour 1691 € de recettes.

2. Recettes

Dons ponctuels de particuliers ou d'associations (comme les conférences St-Vincent de Paul, les Dames de cœur) auxquels s'ajoutent des corbeilles de solidarité lors de concerts ou d'autres événements, ainsi que les remboursements de trop perçus de la MAIF et d'EDF et des reversements d'APL : **87 119 €** (contre 122 291 € en 2018)

Dons sous forme de virements permanents : **98 213 €** (contre 83 438 € en 2018)

Participation des familles hébergées : **16 295 €** (contre 10 230 € en 2018)

Cotisations : **595 €** (contre 605 € en 2018)

Remboursement des prêts : **4 060** (contre 2 400 en 2018)

Poste solidarité : **5 100** (contre 4 575 en 2019) ce poste est alimenté par des dons de particuliers affectés à un soutien précis, de Caritas, de St-Vincent de Paul, d'Emmaüs Cernay.

Le résultat positif du compte d'exploitation 2019 s'élève à 17 131,90 €

3. Perspectives pour 2020

Principal souci, la nécessité pour nos donateurs par virement de renouveler leur engagement auprès de leur banque, suite au changement de notre n° IBAN imposé par des restructurations au sein du groupe Caisse d'Épargne.

Au 1^{er} mars 2020, avec 91 596 € de disponibilités sur le livret épargne et le compte courant, nous disposons d'une avance de trésorerie de 5 mois.

VI. Rapport des réviseurs aux comptes

Rapport rédigé par Bernard Antoine et Bernard Xolin, et présenté par ce dernier. Ils ont procédé le à la vérification des comptes en date du 29/2/2020.

Ils certifient la conformité du bilan et du compte d'exploitation à la comptabilité. Ils ont effectué des contrôles par sondage et constaté l'exactitude de la comptabilité, ainsi que la présence de pièces justificatives probantes pour les opérations vérifiées. Ils n'ont constaté aucune irrégularité. Ils recommandent donc à l'AG d'approuver les comptes et de donner quitus aux responsables de la trésorerie. Ils remercient la trésorière pour son travail.

VII. Approbation des rapports moral et financier et quitus à la trésorière :

A l'unanimité.

Vifs remerciements au trésorier adjoint Etienne Langard pour la tenue des listes et l'envoi des reçus fiscaux, un énorme travail.

VIII. Renouvellement des réviseurs aux comptes :

Ils acceptent de rester à ce poste. Ils sont réélus à l'unanimité moins une voix.

IX. Renouvellement d'une partie du CA

Hubert Vis a démissionné, car sa fonction de président des conférences St-Vincent de Paul n'est pas compatible avec celle d'administrateur d'une autre association.

Jean-Marie Romann été remplacé par Denis Schwertz comme représentant de la Pastorale des Migrants.

Marie-Odile Reffay est arrivée au terme des 3 ans pour lesquels elle était élue. Elle se représente et est réélue à l'unanimité.

Claire Maire se présente pour faire partie du CA, elle est élue à l'unanimité.

X. Questions diverses

Aucune question n'est posée, et avant le verre de l'amitié, le président invite l'assemblée à la projection d'un superbe diaporama concocté par Marie-Odile, qui montre toutes les personnes accompagnées par notre association depuis sa fondation et même avant : les premières images sont celles du couvent prêté par les Rédemptoristes de Riedisheim, berceau d'Urgence Welcome et de Cent pour Un.

Le Président, Yves Moulin

La secrétaire, Françoise Fruchart